

Le mot du Président



C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la sixième « Lettre du Syndicat » qui fait le bilan des projets accomplis auprès des communes, agriculteurs, écoles et particuliers, sur les thématiques de l'eau en 2009.

L'année a été marquée par la fin des travaux de lutte contre les inondations au Sud de Criel sur Mer, sur les communes de Guilmécourt et de Biville sur Mer. La mise en place du programme d'actions afin de protéger les captages d'Aubermesnil aux Erables et de Villers sous Foucarmont, mais aussi par les résultats de l'inventaire des zones humides du lit majeur de l'Yères.

J'en profite pour vous annoncer la fin du projet « Donnons Vie à l'Yères » au 31 Mars 2010, et le départ en mars prochain de la chargée de projet Anne COLIN qui avait été embauchée pour mener à bien ce projet ministériel.

Le Contrat d'Objectifs de Gestion de l'Eau s'achève quant à lui au 31 Décembre 2010. Il est maintenant l'heure de préparer le bilan de toutes nos actions réalisées dans le domaine de l'eau et suivies par le Syndicat en tant que porteur du Contrat.

Je vous invite à découvrir à travers ce document l'actualité de nos actions et des informations utiles pour agir dans le domaine de l'eau que nous défendons.

JEAN LOUIS GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

La secrétaire comptable du Syndicat



Depuis sa création en 2001, Myriam Lanciaux est en charge du secrétariat et du volet administratif et financier du Syndicat.

C'est votre première interlocutrice lorsque vous contactez le Syndicat !

Myriam a vu son poste évoluer au fur et à mesure du développement des compétences de la structure. Aujourd'hui l'aspect financier et les procédures liées aux marchés publics sont beaucoup plus importants, avec notamment le lancement des travaux de lutte contre les inondations et les plantations des haies et fascines.

Ces aspects financiers en font l'élément privilégié avec les financeurs et la Trésorerie de Eu. Myriam travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe et est ainsi capable de vous renseigner ou d'aiguiller vos demandes sur l'ensemble des missions du Syndicat.

Myriam LANCIAUX



Comment émet-on un avis en urbanisme ?

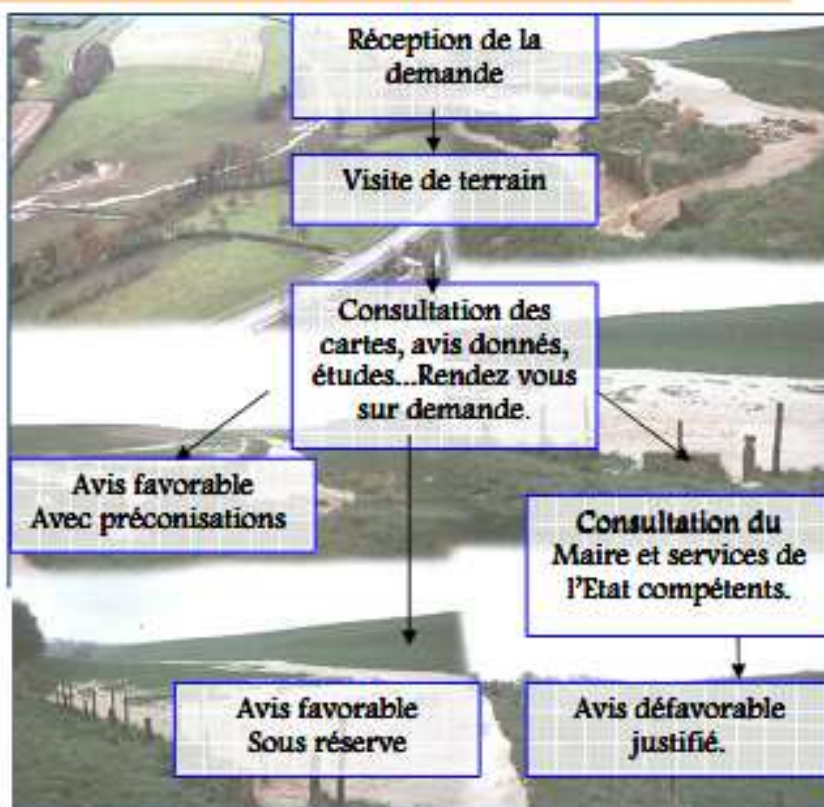
Le Syndicat est consulté pour avis sur les Certificats d'Urbanisme, les Permis de Construire, les Permis d'Aménager ainsi que les Déclarations Préalables de Travaux.

Le Service Instructeur dont vous dépendez nous envoie directement pour avis l'ensemble des demandes d'autorisation. Dans ce cadre le Syndicat s'engage dans les délais d'instruction, à émettre un avis sur la

constructibilité des terrains par rapport au risque inondation et la gestion des eaux pluviales du projet.

Les raisons d'un avis défavorable* :

- Présence d'un axe de ruissellements
- Périmètre Natura 2000
- Inondations connues de la parcelle
- Les sources, mares et étangs, point d'eau
- Périmètre rapproché d'un captage d'alimentation en eau potable.
- Les Zones Humides



* Les recommandations et les raisons d'avis défavorables sont détaillées dans un document disponible dans votre mairie. Pour plus de renseignements vous pouvez également nous contacter.

A la reconquête de la qualité de l'eau

Les Syndicats d'eau propriétaires des captages de la vallée, mènent des études afin d'améliorer et pérenniser la qualité de l'eau desservie aux habitants. Le rôle du Syndicat de Bassin Versant est de les accompagner sur le volet agricole pour mettre en place le programme d'actions.

Le BAC d'Aubermesnil aux Erables et de Villers sous Foucarmont :

Le programme d'actions se met petit à petit en place, notamment en terme d'évolution des pratiques avec des diminutions de fertilisation, d'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur 26 ha et une remise en herbe de 4 hectares en amont du captage d'Aubermesnil. Les exploitants modifient également le stockage et le mode d'utilisation de ces produits qui pourraient nuire à la qualité des eaux.



Le BAC de Saint Riquier en Rivière :

Le Syndicat d'Eau de la Vallée de l'Yères a lancé l'étude au mois de novembre dernier, dans un premier temps, elle va permettre de caractériser l'alimentation en eau du captage et les risques pour cette ressource. Dans un second temps, un diagnostic des pratiques sur le BAC va être réalisé afin de définir un programme d'actions adaptées. Dans ce cadre les exploitants et les usagers du périmètre BAC vont être rencontrés par le bureau d'étude ALISE, afin de déterminer les pratiques qui pourraient menacer la qualité de l'eau de la nappe captée.

Le BAC de Touffreville sur Eu, Criel sur Mer, et Villy sur yères

L'étude ne concerne cette fois-ci qu'un diagnostic des caractéristiques actuelles du captage, mais également la révision de la Déclaration d'Utilité Publique liée à celui-ci.



Les ouvrages de lutte contre les inondations...

L'efficacité des ouvrages a pu une nouvelle fois être observée les 6 et 7 novembre derniers sur les communes du sous bassin versant Sud de Criel sur Mer...



BIV01 à Biville sur Mer



Bassin du fond d'Assigny



BIV03 à Biville sur Mer

Coût des ouvrages par commune	Ouvrages de Biville sur Mer :	Ouvrages de Guilmécourt :	Ouvrage de Criel sur Mer :	Ouvrage de Tocqueville sur Eu :
	177 082 € HT	241 209 € HT	119 560 € HT	115 245 € HT

Les ouvrages de Villy sur Yères pour bientôt !!!

L'emplacement, le dimensionnement ainsi que les propriétés de chaque ouvrage ont été définis. Il reste dorénavant à réaliser l'étude réglementaire incluant la phase de consultation du public dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique ainsi que les négociations foncières...

En parallèle, les études de dimensionnements et de positionnements sont réalisées au Nord de Criel sur Mer, en amont de Mesnil Val, afin de limiter les inondations récurrentes de ce hameau.

Lutte contre les ruissellements de l'amont vers l'aval...



Ruissellements sur parcelle nue



Ruissellements à travers une fascine.

La campagne d'hydraulique douce basée sur le volontariat des exploitants est lancée depuis 2006. Chaque année nous réalisons des aménagements découlant de la Déclaration d'Intérêt Général, des diagnostics érosion chasse et des diagnostics érosion réalisés par la Chambre d'Agriculture.

Il s'agit là d'une opportunité importante pour diminuer les phénomènes de ruissellements et d'inondations vers l'aval. Les subventions accordées par la Région Haute Normandie, le Département, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le FNADT et le Syndicat de Bassin Versant permettent le financement à 100 % de ces aménagements.

La campagne de cet hiver va permettre à nouveau de réaliser 36 aménagements.

Pour tout renseignement sur ces techniques et l'aménagement de vos parcelles, veuillez contacter le technicien agricole du bassin versant Pierre LEMESLE.



Les aménagements d'hydraulique douce sont des freins aux ruissellements et aux coulées boueuses.



Le projet donnons vie à l'Yères prend fin...

L'appel à projets remporté par le Syndicat au niveau national en 2005, a pour principales missions : la lutte contre l'érosion des sols et la préservation des zones humides. Sa mise en œuvre prévue pour 5 ans s'achève en 2010. Ce projet a permis au Syndicat de mettre en place de nombreuses actions :

- 4 fermes pilotes, mettant en place les aménagements proposés et des pratiques culturales innovantes.
- 62 haies et 65 fascines implantées depuis 2006, financées dans ce cadre à hauteur de 100% pour les agriculteurs volontaires.
- Recensement de 800 ha de zones humides dans le lit majeur de l'Yères.
- Modification des pratiques de fertilisation et d'utilisation de produits phytosanitaires sur les zones humides du lit majeur de l'Yères.
- Mise en place d'une station de mesure des ruissellements sur le Douet, l'affluent de l'Yères.
- ...



Le Syndicat se prépare maintenant à faire perdurer un grand nombre d'actions générées par ce projet...



A ne pas manquer...

- Classe d'eau de l'école primaire de Saint Rémy Boscrocourt.
Du 8 au 15 Mars 2010.
- La Journée Mondiale des zones humides le 2 Février 2010.
- Campagne de plantation de haies et de fascines, automne 2009...

Le Syndicat sur internet...

« www.sibv-yeres-cote.fr »

Animations sur l'eau : des partenariats qui se développent...

Les Classes d'Eaux : en 2009, les écoles de Touffreville sur Eu et de Rétonval ont participé à cette aventure sur le thème de l'eau durant une semaine, permettant aux enfants de comprendre le fonctionnement de cette ressource, mais aussi sa fragilité...

En 2010 Saint Rémy Boscrocourt et Dancourt vont pouvoir profiter de cette animation financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le Président et le personnel du Syndicat vous souhaitent une Bonne année 2010

Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte
 Bureau : 52, rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER
 ☎ : 02.35.50.61.24 - 📠 : 02.35.50.63.45 - Email : sibv.yeres.cote@wanadoo.fr
 📠 Animatrice : 06.80.30.15.19 - 📠 Chargée de Projet : 06.89.64.65.91
 📠 Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99 - 📠 Technicien Agricole : 06.77.21.60.36

